



14^e édition du concours des 10 mots de la Francophonie

CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX AUX LAURÉATS

**Discours du Professeur Abdel Rahamane BABA-MOUSSA
Secrétaire général de la CONFEMEN**

Dakar, UCAD II, vendredi 12 avril 2019

C'est pour moi un réel plaisir de partager avec vous ces moments de joie et de fête autour de la langue française, à l'occasion de la cérémonie de remise des prix du concours des 10 mots de la Francophonie qui se tient dans le cadre de la Quinzaine de la Francophonie.

Permettez-moi d'exprimer mes vifs remerciements à toutes les hautes personnalités et à tous nos invités qui ont bien voulu rehausser de leur présence, l'éclat de cette cérémonie.

Le concours des 10 mots de la Francophonie a été institué par la CONFEMEN depuis 2006 dans le but de renforcer sa contribution dans la célébration de la Journée internationale de la Francophonie.

"En français... s'il vous plaît" est le thème choisi cette année pour célébrer la Francophonie. Dans le contexte actuel de mutations socio-culturelles favorisées par l'évolution rapide de la société de l'information, ce thème interpelle tous les acteurs de la Francophonie. Les acteurs de l'éducation que nous sommes, avons un rôle déterminant à jouer dans ce combat pour léguer aux générations futures ce patrimoine commun qu'est la langue française.

Mais la langue française que nous défendons, c'est cette langue qui s'intègre dans un contexte plurilingue, pour reprendre les

mots de la Secrétaire générale de la Francophonie ; c'est cette langue qui doit pouvoir être utilisée avec les langues nationales pour améliorer la qualité de l'Education dans les pays francophones, surtout ceux du Sud. C'est l'un des défis que compte relever la CONFEMEN en synergie avec les autres organisations œuvrant dans le domaine de l'Education.

Je voudrais saisir l'occasion pour renouveler mes remerciements aux autorités du Sénégal, le pays du Président Léopold Sédar SENGHOR, l'un des pères fondateurs de la Francophonie. Je remercie de façon particulière, les autorités en charge de l'Education et de la Francophonie pour leur accompagnement continu à la CONFEMEN.

Je voudrais également remercier et de façon solennelle, Madame Penda MBOW, Représentant personnel du Chef de l'Etat du Sénégal auprès de la Francophonie qui a bien voulu accepter être la marraine de cette 14^e édition du concours des 10 mots de la Francophonie.

Défenseur infatigable de la langue française et des idéaux de la Francophonie, Madame Penda MBOW porte haut le combat pour l'éducation des filles et pour l'autonomisation des femmes. Ce ne sont pas les femmes de Ngoundiane, localité qui a servi au lancement de la Quinzaine de la Francophonie qui

diront le contraire. Enseignante à l'Université Cheikh Anta Diop, les travaux intellectuels du Professeur Penda MBOW sont nombreux et vont du dialogue interreligieux aux questions de démocratie, de la citoyenneté, de la bonne gouvernance et de la diversité culturelle.

Pour tout ce combat qu'elle mène au quotidien, nous avons décidé d'instituer à partir de la présente édition du concours des 10 mots, un Trophée portant le nom "Penda Mbow" pour récompenser l'établissement qui se serait distingué dans le classement des filles dans le palmarès du concours des 10 mots de la Francophonie.

Puisse-t-elle servir de modèle à la génération actuelle et future.

Mesdames et Messieurs

Permettez-moi de faire une mention spéciale de remerciements à tous nos partenaires qui ont apporté leur contribution matérielle, financière ou de toute autre nature à l'organisation et à la réussite de cette 14^e édition du concours des 10 mots de la Francophonie.

Je voudrais citer : la Fondation Sonatel, la CONFES, l'UNESCO-BREDA, Neurotech, l'Ambassade de France, l'Ambassade du Canada, la Délégation générale de Wallonie-Bruxelles, l'Ambassade du Burkina Faso, l'ambassade du Cameroun, le

ministère de l'Éducation nationale et le ministère de l'Intégration africaine, du NEPAD et de la Francophonie.

Votre accompagnement traduit à n'en point douter, l'intérêt que vous accordez à la promotion de l'excellence à l'école et partant, à la qualité de l'éducation. A travers votre geste, vous donnez du plaisir et de la joie à des milliers d'enfants dans plusieurs pays francophones.

Je salue également le rôle central que jouent les organisations d'enseignants dans la mise en œuvre de cette activité. Je veux citer l'Association sénégalaise des Professeurs de français (ASPF), le Réseau des clubs de littérature, d'arts et de philosophie (RESACLAP) et le Réseau des professeurs de français pour l'éducation des filles et la formation des femmes en Afrique (REPRO-EFFA).

Comme ***La fileuse d'amour***, le titre accrocheur et plein de symboles de l'une des œuvres littéraires de Madame Andrée Marie DIAGNE qui assure, avec amour et professionnalisme, la présidence du jury supranational, la CONFEMEN vous encourage, à travers vos organisations, à continuer à tisser la toile d'amour autour de ce métier noble afin de contribuer à la motivation des enseignants, surtout les plus jeunes et de guider

les pas des élèves et des étudiants dans ce monde en perpétuel changement.

Mesdames et Messieurs

Douze (12) pays de la CONFEMEN ont participé à cette 14^e édition, à savoir : **Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Gabon, Madagascar, Mali, Maurice, RD Congo, Sénégal, Seychelles et Tchad.**

Je voudrais féliciter l'ensemble des candidats qui ont participé à cette compétition. J'adresse mes chaleureuses félicitations aux lauréats, à leurs encadreurs ainsi qu'à leur famille.

Chers lauréats, je forme le vœu que les distinctions que vous recevez aujourd'hui puissent être pour vous une source supplémentaire de motivation pour la suite de vos études.

Permettez-moi de terminer mon propos en adressant mes sincères remerciements à toutes celles et à tous ceux qui ont œuvré à l'organisation de cette cérémonie, en particulier aux membres du comité d'organisation et au Secrétariat du Groupe des Amis de la Francophonie pour leur abnégation.

Je vous remercie.